



Bourse de
Montréal

Avis technique

12-001

À : Participants de la Bourse de Montréal
DE : Responsable de la connectivité des participants
OBJET : Fonctionnalité des ordres fermes – lancement en 2012
DATE : 12 janvier 2012

Bourse de Montréal Inc. (ci-après nommée « la Bourse ») souhaite informer ses clients que contrairement à ce qui avait été annoncé dans l'avis technique n° 11-022 émis le 14 novembre 2011, la Bourse n'activera pas la fonctionnalité des ordres fermes (FOF) le 16 janvier 2012.

L'activation de la FOF est sous réserve du respect des dispositions du processus d'autocertification prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (L.R.Q. chapitre I-14.01) et de l'obtention du consentement des organismes de réglementation d'autres juridictions au besoin.

La date de mise en œuvre de la FOF sera communiquée après l'achèvement du processus d'autocertification.

Environnement d'essai général (EEG)

La fonctionnalité des ordres fermes est disponible dans l'EEG de la Bourse afin de permettre aux développeurs de tester et de prendre en charge cette nouvelle fonctionnalité. Les clients peuvent ainsi se préparer en vue du lancement de la FOF dans l'environnement de production. Les clients peuvent tester leurs applications et obtenir de l'assistance technique du lundi au vendredi de 8 h (HNE) à 16 h 30 (HNE), de même que le vendredi de 8 h (HNE) à 16 h (HNE). Il est possible d'effectuer des tests du lundi au jeudi de 16 h 30 (HNE) à 22 h (HNE) sans assistance technique.

Pour obtenir les exigences techniques et les tests de certification de la FOF et pour fixer une date de certification, veuillez écrire à Mark Boursier à mbourcier@m-x.ca.

Renseignements

Pour de plus amples renseignements sur cet avis ou pour obtenir du soutien technique, veuillez joindre le Centre d'assistance technique au 1-877-588-8489 ou écrire à samsupport@m-x.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Responsable de la connectivité des participants